

ENTRETIEN MILLER LTÉE, CONCESSION A25, MTQ

COMPTAGE DE VÉHICULES 10 ANS APRÈS LA RÉCEPTION PROVISOIRE DE L'AUTOROUTE A25 EN PPP

CONDITION N°16 DU DÉCRET 1243-2005

MONTRÉAL ET LAVAL

RÉF. WSP : 211-09143-00

DATE : 18 AOÛT 2021

CONFIDENTIEL





ENTRETIEN MILLER LTÉE, CONCESSION A25,
MTQ

**COMPTAGE DE VEHICULES 10
ANS APRES LA RECEPTION
PROVISOIRE DE L'AUTOROUTE
A25 EN PPP**

**CONDITION N 16 DU DÉCRET 1243-
2005**

MONTRÉAL ET LAVAL

CONFIDENTIEL

REF. WSP : 211-09143-00
DATE : 18 AOÛT 2021

RAPPORT FINAL

WSP CANADA INC.
11E ÉTAGE
1600, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3H 1P9
CANADA

T : +1-514-340-0046
F : +1-514-340-1337

WSP.COM

GESTION DE LA QUALITE

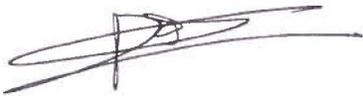
VERSION	DATE	DESCRIPTION
00	2021-08-16	Version préliminaire
01	2021-08-18	Version finale

SIGNATURES

RÉDIGÉ PAR



Bertrand Séguin, CPI (OIQ #6035806)
Assistant de projet en acoustique et vibrations



Laurie Jacquemmoz, ing. jr (OIQ # 6012596)
Assistante de projet en acoustique et vibrations

RÉVISÉ PAR



OIQ 5040548
2021-08-18

François Noël, ing. (OIQ #5040548), M. Sc.A.
Directeur de projets en acoustique

WSP Canada Inc. (« WSP ») a préparé ce rapport uniquement pour ses destinataires Entretien Miller Ltée, Concession A25, MTQ, conformément à la convention de consultant convenue entre les parties. Advenant qu'une convention de consultant n'ait pas été exécutée, les parties conviennent que les Modalités Générales à titre de consultant de WSP régiront leurs relations d'affaires, lesquelles vous ont été fournies avant la préparation de ce rapport.

Ce rapport est destiné à être utilisé dans son intégralité. Aucun extrait ne peut être considéré comme représentatif des résultats de l'évaluation.

Les conclusions présentées dans ce rapport sont basées sur le travail effectué par du personnel technique, entraîné et professionnel, conformément à leur interprétation raisonnable des pratiques d'ingénierie et techniques courantes et acceptées au moment où le travail a été effectué.

Le contenu et les opinions exprimées dans le présent rapport sont basés sur les observations et/ou les informations à la disposition de WSP au moment de sa préparation, en appliquant des techniques d'investigation et des méthodes

Référence à citer :

WSP. 2021. *Comptage de véhicules 10 ans après la réception provisoire de l'autoroute A25 en PPP, condition n 16 du Décret 1243-2005, Montréal et Laval*. Rapport produit pour Entretien Miller Ltée, Concession A25, MTQ. Réf. WSP : 211-09143-00. 6 pages.

d'analyse d'ingénierie conformes à celles habituellement utilisées par WSP et d'autres ingénieurs/techniciens travaillant dans des conditions similaires, et assujettis aux mêmes contraintes de temps, et aux mêmes contraintes financières et physiques applicables à ce type de projet.

WSP dénie et rejette toute obligation de mise à jour du rapport si, après la date du présent rapport, les conditions semblent différer considérablement de celles présentées dans ce rapport ; cependant, WSP se réserve le droit de modifier ou de compléter ce rapport sur la base d'informations, de documents ou de preuves additionnels.

WSP ne fait aucune représentation relativement à la signification juridique de ses conclusions.

La divulgation de tout renseignement faisant partie du présent rapport relève uniquement de la responsabilité de son destinataire. Si un tiers utilise, se fie, ou prend des décisions ou des mesures basées sur ce rapport, ledit tiers en est le seul responsable. WSP n'accepte aucune responsabilité quant aux dommages que pourrait subir un tiers suivant l'utilisation de ce rapport ou quant aux dommages pouvant découler d'une décision ou mesure prise basée sur le présent rapport.

WSP a exécuté ses services offerts au destinataire de ce rapport conformément à la convention de consultant convenue entre les parties tout en exerçant le degré de prudence, de compétence et de diligence dont font habituellement preuve les membres de la même profession dans la prestation des mêmes services ou de services comparables à l'égard de projets de nature analogue dans des circonstances similaires. Il est entendu et convenu entre WSP et le destinataire de ce rapport que WSP n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, de quelque nature que ce soit. Sans limiter la généralité de ce qui précède, WSP et le destinataire de ce rapport conviennent et comprennent que WSP ne fait aucune représentation ou garantie quant à la suffisance de sa portée de travail pour le but recherché par le destinataire de ce rapport.

En préparant ce rapport, WSP s'est fié de bonne foi à l'information fournie par des tiers, tel qu'indiqué dans le rapport. WSP a raisonnablement présumé que les informations fournies étaient correctes et WSP ne peut donc être tenu responsable de l'exactitude ou de l'exhaustivité de ces informations.

Les bornes et les repères d'arpentage utilisés dans ce rapport servent principalement à établir les différences d'élévation relative entre les emplacements de prélèvement et/ou d'échantillonnage et ne peuvent servir à d'autres fins. Notamment, ils ne peuvent servir à des fins de nivelage, d'excavation, de construction, de planification, de développement, etc.

Les conditions générales d'un site ne peuvent être extrapolées au-delà des zones définies et des emplacements de prélèvement et d'échantillonnage. Les conditions d'un site entre les emplacements de prélèvement et d'échantillonnage peuvent différer des conditions réelles. La précision et l'exactitude de toute extrapolation et spéculation au-delà des emplacements des prélèvements et d'échantillonnage dépendent des conditions naturelles, de l'historique de développement du site et des changements entraînés par la construction et des autres activités sur le site. De plus, l'analyse a été effectuée pour les paramètres chimiques et physiques déterminés seulement, et il ne peut pas être présumé que d'autres substances chimiques ou conditions physiques ne sont pas présentes. WSP ne fournit aucune garantie et ne fait aucune représentation contre les risques environnementaux non décelés ou contre des effets négatifs causés à l'extérieur de la zone définie.]

L'original du fichier électronique que nous vous transmettons sera conservé par WSP pour une période minimale de dix ans. WSP n'assume aucune responsabilité quant à l'intégrité du fichier qui vous est transmis et qui n'est plus sous le contrôle de WSP. Ainsi, WSP n'assume aucune responsabilité quant aux modifications faites au fichier électronique suivant sa transmission au destinataire.]

Ces limitations sont considérées comme faisant partie intégrante du présent rapport.

CLIENT

ENTRETIEN MILLER LTÉE, CONCESSION A25, MTQ

Chargé de projet

Samy Debbih

ÉQUIPE DE RÉALISATION

WSP CANADA INC. (WSP)

Directeur de projets en acoustique

François Noël

Assistante de projet en acoustique et vibrations

Laurie Jacquemmoz

CPI en vibration

Bertrand Séguin

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION.....	1
1.1	Contexte et mandat	1
1.2	Objectifs	1
1.3	Méthodologie	1
2	RÉSULTATS À MONTRÉAL	2
2.1	Localisation du comptage manuel	2
2.2	Comptage manuel	2
2.3	Comptages automatiques	3
3	RÉSULTATS À LAVAL	4
3.1	Localisation du comptage manuel	4
3.2	Comptage manuel	4
3.3	Comptages automatiques	4
4	CONCLUSION	6

TABLEAUX

TABLEAU 1	RÉSULTATS DES COMPTAGES EN FONCTION DES CATÉGORIES LE 4 AOÛT 2021 À MONTRÉAL	2
TABLEAU 2	COMPTAGES DE VÉHICULES SUR 24H À MONTRÉAL EN 2021	3
TABLEAU 3	RÉSULTATS DES COMPTAGES EN FONCTION DES CATÉGORIES LE 4 AOÛT 2021 À LAVAL	4
TABLEAU 4	COMPTAGES DE VÉHICULES SUR 24H À LAVAL EN 2021	5

FIGURES

FIGURE 1	LOCALISATION DU COMPTAGE MANUEL À MONTRÉAL.....	2
FIGURE 2	LOCALISATION DU COMPTAGE MANUEL À LAVAL	4

1 INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE ET MANDAT

Dans le cadre de l'application de la condition 16 du décret 1243-2005, autorisant la construction de l'Autoroute A25 en PPP entre le boulevard Henri-Bourassa à Montréal et l'autoroute 440 à Laval, un comptage de véhicules doit être réalisé dix ans après la date de réception provisoire.

Entretien Miller Ltée a mandaté WSP Canada Inc. pour faire le comptage manuel de véhicules de la dixième année suivant la réception de l'Autoroute A25 en PPP. Le comptage est réalisé aux deux extrémités du Pont Olivier-Charbonneau situé au-dessus de la Rivière des Prairies. Les comptages manuels sont respectivement effectués sur les boulevards Gouin Est et Lévesque Est. Les comptages automatisés sur les infrastructures sous juridiction provinciales, soit les autoroutes et voies de dessertes de l'autoroute 25, sont fournis par le MTQ.

1.2 OBJECTIFS

Les objectifs de la présente étude sont :

- Effectuer des comptages de véhicules manuels sur le boulevard Gouin Est et sur le Boulevard Lévesque Est;
 - Compiler les comptages automatiques fournis par le MTQ;
-

1.3 MÉTHODOLOGIE

La méthodologie de travail suivie est la suivante :

- Comptage selon les classes de véhicules (automobiles, camion léger, camion lourd) sur le boulevard Gouin Est et sur le boulevard Lévesque Est;
- Récupération des comptages automatiques fournis par le MTQ;
- Rédaction d'un rapport technique.

2 RÉSULTATS À MONTRÉAL

2.1 LOCALISATION DU COMPTAGE MANUEL

Le comptage sur la rive de Montréal est localisé sur la figure 1 ci-après, à l'ouest de l'intersection entre le boulevard Gouin Est et la 4^e avenue.



Figure 1 Localisation du comptage manuel à Montréal

2.2 COMPTAGE MANUEL

Les résultats du comptage manuel effectué sur le Boulevard Gouin à Montréal sont présentés dans le tableau 1 ci-après. Il est à noter qu'en comparaison avec le suivi sonore aux 5 ans, le boulevard Gouin ne comporte à présent qu'un seul sens de circulation, vers l'Est.

Tableau 1 Résultats des comptages en fonction des catégories le 4 août 2021 à Montréal

Tronçon	Direction	Période	Automobile	Camion Léger	Camion Lourd
Boulevard Gouin	Est	11 h 00 - 12 h 00	50	5	0

2.3 COMPTAGES AUTOMATIQUES

Les données de comptages automatiques fournis par le MTQ ont permis de déterminer les débits de véhicules sur l'autoroute 25 ainsi que sur les voies de desserte.

Le tableau 2 ci-après présente les résultats des comptages automatiques à Montréal pour la journée du mercredi 4 août 2021, fournis par le MTQ et transmis à WSP par Entretien Miller Ltée.

Tableau 2 Comptages de véhicules sur 24h à Montréal en 2021

Emplacement du comptage	Secteur	Débit 2021 ^a
A25 – direction nord		
Pont A25	Montréal	30 316
A25 entre boul. Perras et boul. M.-Duplessis	Montréal	26 001
A25 entre boul. M. Duplessis et boul. H.-Bourassa	Montréal	20 580
A25 – direction sud		
Pont A25	Montréal	31 592
A25 entre boul. Perras & boul. M.-Duplessis	Montréal	26 472
A25 entre boul. M. Duplessis & boul. H.-Bourassa	Montréal	20 822
A25 voie de services - direction nord		
Entre boul. Perras et le pont A25	Montréal	4 158
Entre boul. Perras et boul. M.-Duplessis	Montréal	6 796
A25, Direction Sud – bretelle		
Entre boul. Perras et le pont A25	Montréal	4 808
Entre boul. Perras et boul. M.-Duplessis	Montréal	7 799

Note : ^a Nombre de véhicules circulant sur l'autoroute 25 sur une période de 24 h le 4 août 2021 à Montréal

Ce comptage sur le pont Olivier-Charbonneau indique ainsi que le débit de véhicules sur cette infrastructure était de 61 908 le mercredi 4 août 2021.

3 RÉSULTATS À LAVAL

3.1 LOCALISATION DU COMPTAGE MANUEL

Le comptage sur la rive de Laval est localisé sur la figure 2 ci-après, sur le boulevard Lévesque à l'ouest de l'A25.

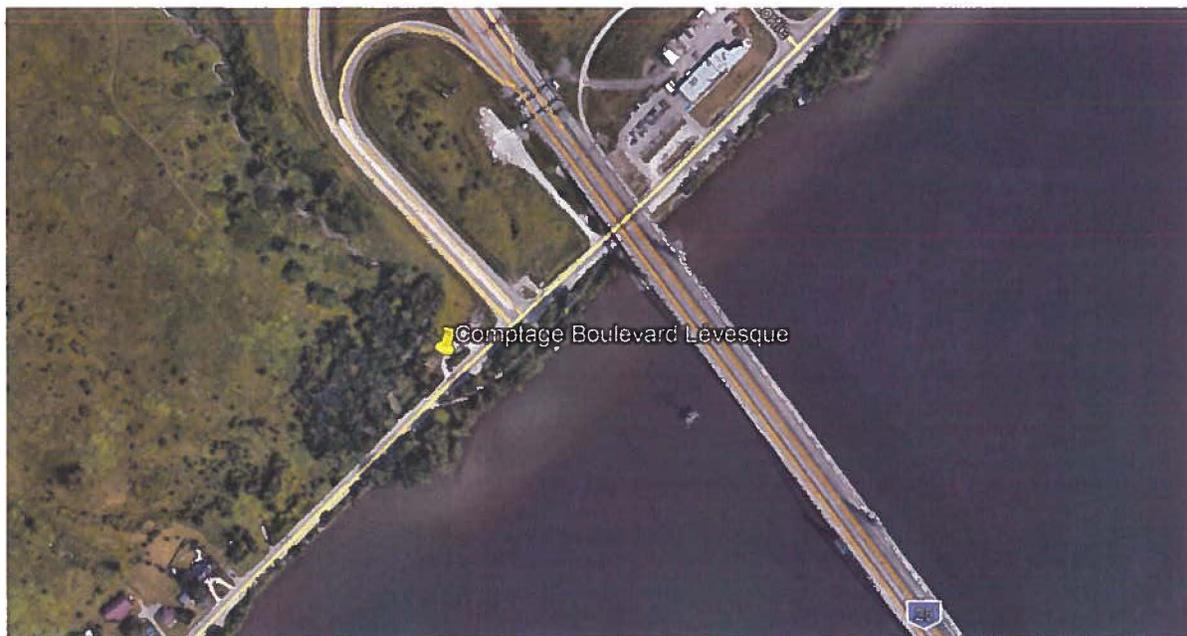


Figure 2 Localisation du comptage manuel à Laval

3.2 COMPTAGE MANUEL

Les résultats du comptage manuel effectué sur le Boulevard Lévesque à Laval le 4 août 2021 sont présentés dans le tableau 3 ci-après.

Tableau 3 Résultats des comptages en fonction des catégories le 4 août 2021 à Laval

Tronçon	Direction	Période	Automobile	Camion Léger	Camion Lourd
Boulevard Lévesque	Est	11 h 00 – 12 h 00	160	9	4
	Ouest		148	8	2

3.3 COMPTAGES AUTOMATIQUES

Les données de comptages automatiques fournis par le MTQ ont permis de déterminer les débits de véhicules sur l'autoroute 25 ainsi que sur les voies de desserte.

Le tableau 4 ci-après présente les résultats des comptages automatiques à Laval pour la journée du mercredi 4 août 2021, fournis par le MTQ et transmis à WSP par Entretien Miller Ltée.

Tableau 4 Comptages de véhicules sur 24h à Laval en 2021

Emplacement du comptage	Secteur	Débit 2021 ^a
A25 – direction nord		
Pont A25	Laval	30 150
A25 entre boul. Lévesque et A440	Laval	29 847
A25 sortie 17 (A440)	Laval	17 028
A25 – direction sud		
Pont A25	Laval	31 198
A25 entre boul. Lévesque et A440	Laval	32 144
A25 voie de services - direction nord		
A25 sortie 14 (Rte 125)	Laval	4 162
A25 entrée 14 (Rte 125)	Laval	3 522
A25, Direction Sud – bretelle		
A25 sortie 14 (Rte 125)	Laval	3 127
A25 entrée 14 (Rte 125)	Laval	3 235

Note : ^a Nombre de véhicules circulant sur l'autoroute 25 sur une période de 24 h le 4 août 2021 à Laval

Ce comptage sur le pont Olivier-Charbonneau indique ainsi que le débit de véhicules sur cette infrastructure était de 61 348 le mercredi 4 août 2021.

4 CONCLUSION

Dans le cadre de l'application de la condition 16 du décret 1243-2005, autorisant la construction de l'Autoroute A25 en PPP entre le boulevard Henri-Bourassa à Montréal et l'autoroute 440 à Laval, un comptage de véhicule doit être réalisé dix ans après la date de la réception provisoire.

Des comptages manuels par classe de véhicule d'une heure ont été réalisés sur le boulevard Lévesque Est à Laval ainsi que sur le boulevard Gouin Est à Montréal. De plus, un système de comptage automatique a évalué le débit routier sur une base horaire et par direction sur les tronçons autoroutiers dont les données ont été fournies par le MTQ.

Selon les données fournies par le MTQ, le débit de véhicules sur le pont Olivier-Charbonneau était en moyenne de 61 628 entre 00h00 le mercredi 4 août 2021 et 00h00 le jeudi 5 août 2021.